



ENSEMBLE CRÉONS

LE MOUVEMENT.

Colloque des structures déconcentrées

Samedi 5 février 2022



ENSEMBLE CRÉONS

LE MOUVEMENT.

Compétitions



Compétitions

Saison en cours



Une saison plus proche de la normale que les précédentes, mais toujours dans un contexte particulier

Les progrès

- Les gymnastes s'entraînent...
- ... et participent aux compétitions...
- ... en présence de public
- Ce qui est une vraie amélioration par rapport à 2021



Les difficultés

- La prise en compte du pass sanitaire et du pass vaccinal
- Des forfaits en nombre important
- L'absence de buvette dans les ERP de type X
- Des organisateurs restent à trouver, notamment pour les finales nationales

Les aménagements

- Pour les compétiteurs
- Pour les entraîneurs et juges
- Pour la composition des jurys
- Ils sont intégrés dans le protocole Covid-19 et compétitions, avec un caractère temporaire





ENSEMBLE CRÉONS



LE MOUVEMENT.



Compétitions

Compétitions de proximité

L'origine du projet - Le contexte



- Objectifs prévus dans le projet fédéral :

1. *« Multiplier le nombre de compétiteurs »*

2. *« Repenser les rencontres de proximité »*

3. *« Poser les bases de compétitions en minimisant les déplacements »*

- Constat : **moins de 40% de compétiteurs** dans la plupart des disciplines

→ Exemple en 2019 : 75 631 participants en compétitions sur 194 464 licenciés dans les disciplines compétitives

Constats



- Notre offre compétitive actuelle nécessite un entraînement régulier d'au moins deux fois par semaine
- L'offre compétitive en direction des débutants ou gymnastes pratiquant 1 fois par semaine reste très limitée
- L'organisation verticale du système compétitif ne propose pas toujours à ce public une offre adaptée à ses besoins et à son **niveau d'implication dans l'activité**
- Problème de visibilité de l'activité de ces gymnastes

Quelques axes de réflexion



1. L'offre compétitive pour les débutants ou gymnastes pratiquant 1 à 2 séances hebdomadaires
2. L'accessibilité au premier niveau de compétition
3. La capacité des clubs à constituer des équipes pour ces gymnastes

Les enjeux



- La **délégation du ministère** pour chaque discipline : une fédération délégataire a pour mission d'organiser, de structurer et de réglementer la pratique compétitive
- Permettre à tous les licenciés de découvrir la pratique compétitive
- **Valoriser** et donner de la **visibilité** à ce niveau de pratique

Objectif du projet



Augmenter le nombre et la part des compétiteurs dans toutes les disciplines

- Indicateurs d'évaluation:

- ✓ Nombre de compétiteurs par discipline et par an
- ✓ Pourcentage de compétiteurs par discipline et par an
- ✓ Nombre d'évènements « compétition de proximité » par discipline et par an

Les orientations du projet



- Complémentarité avec les filières compétitives existantes
- Cohérence avec l'offre globale de compétitions → intégration dans le **schéma général du système compétitif**
- Diminution des contraintes pour les participants et le club organisateur
- Public ciblé prioritairement : débutants, premier niveau de compétition
- Cohérence avec le niveau d'implication dans l'activité :
 - ✓ Programme technique = fondamentaux de la discipline
 - ✓ Engagement individuel : pas de contraintes liées au format d'équipe
 - ✓ « Proximité » : facilite le déplacement
 - ✓ Temps de présence réduit sur les compétitions

Échéancier de mise en place



- Janvier à avril: phase d'expérimentation dans les territoires
 - ✓ GAM : CD Ile et Vilaine
 - ✓ GAF : CD Hérault, CD Haute-Garonne, CD Manche, CD Pas de Calais
 - ✓ GR : CD Savoie, CD Allier
- Juin : proposition de validation du règlement technique 2022-2023 au Comité Directeur

Les aspects réglementaires



- **Licence obligatoire**
- A partir de 7 ans
- Engagement individuel
- Classement individuel
- Evaluateurs : pas de diplôme de juge obligatoire
- Programmes basés sur les fondamentaux de chaque discipline
- Coût engagement : fixé par les territoires
- Diffusion des résultats sur le site FFGYM (hors expérimentation)

Les modalités de mise en œuvre



- Le comité départemental → Porteur du projet :
 - ✓ Communication
 - ✓ Gestion des engagements
 - ✓ Publication des résultats
- Un club → organisateur de l'évènement:
 - ✓ Gère la logistique de l'organisation (simplifiée)
 - ✓ Prépare les ordres de passages
 - ✓ Gère le déroulement
- Temps de présence à la compétition: 1h00 à 1h30 maximum
- Organisation possible dans un gymnase d'entraînement
- Score gym : utilisation simplifiée



ENSEMBLE CRÉONS



LE MOUVEMENT.



Compétitions

Formation des juges - Gestes qui sauvent

Formation des juges – Gestes qui sauvent

Obligation nouvelle pour les fédérations

- Loi n°2020-840 du 3 juillet 2020
- Décret n°2021-758 du 11 juin 2021

⇒ Une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent lors de la formation des juges (2h)

⇒ Objectif : permettre aux juges d'effectuer les gestes de premier secours

Formation des juges – Gestes qui sauvent

- Contenu : compétence de la Fédération
- Mise en œuvre : 1^{er} septembre 2022
- Travail en cours



ENSEMBLE CRÉONS



LE MOUVEMENT.